

> Et après la licence ?

Etre acteur du monde professionnel :

La licence « Géographie et aménagement » offre des débouchés vers de nombreuses professions :

- elle prépare aux divers métiers du territoire : chef de projet, assistant d'étude, technicien territorial, géomaticien, chargé de mission, consultant, directeur d'étude, etc.
- elle prépare les étudiants aux concours de la fonction publique : la fonction publique territoriale (attaché territorial) et l'enseignement (concours : CAPES, Agrégation, ainsi que la poursuite des études de recherche scientifique et d'enseignement supérieur : le doctorat).

POURSUITES D'ÉTUDES À LA CITÉ DES TERRITOIRES AU NIVEAU MASTER

Masters IGA

- Ingénierie et développement territorial
- Innovation et territoire
- Maîtrise d'ouvrage et management du patrimoine bâti
- Systèmes territoriaux, aide à la décision, environnement
- Enseignement de l'histoire de la géographie
- International development Studies (M2 en anglais)

Masters IUG

- Urbanisme et Projet Urbain UPU
avec le parcours Design Urbain en M2
En plus de la formation initiale, la spécialité UPU est également dispensée pour des professionnels en Formation continue.
- Urbanisme Habitat et Coopération Internationale UHCI
avec le parcours international URBANO dispensé entièrement en anglais
La 2^{ème} année de ces deux masters se fait notamment en apprentissage ou sur la base de contrat professionnel (immersion pendant un an dans une entreprise), voir en stage de longue durée.

> Lieu d'études : la Cité des Territoires



La Cité des Territoires se compose de l'Institut de Géographie Alpine et de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble qui cohabitent cette licence « Géographie et d'aménagement ».

Ce site se trouve au sud de Grenoble, dans le quartier Vigny-Musset et est rattaché aux universités Joseph Fourier et Pierre Mendès France. Il dispose de toutes les commodités pour les étudiants : cafétéria CROUS, salles informatiques et multimédias, deux centres de documentation : géographie-aménagement et urbanisme, amphithéâtres, salle de cours, salles pour les associations étudiantes.

> Contacts

Les inscriptions en 1^{ère} année de la licence se font uniquement à l'IGA. Les inscriptions en 2^{ème} et 3^{ème} année se font selon la spécialité choisie, respectivement à l'IUG ou l'IGA.

Institut de Géographie Alpine
14 bis, avenue Marie Reynoard
38100 Grenoble
<https://iga.ujf-grenoble.fr>

Renseignements Scolarité licence :
Sylvie Monin
iga-licence@ujf-grenoble.fr

Institut d'Urbanisme de Grenoble
14 avenue Marie Reynoard,
38100 Grenoble
<http://www.upmf-grenoble.fr>

Renseignements Scolarité licence :
Pascale Saugrin
pascale.saugrin@upmf-grenoble.fr



Licence Géographie et Aménagement

*Des savoirs et un savoir-faire propres aux
différents métiers du territoire*

Spécialités
AMÉNAGEMENT,
ENVIRONNEMENT
GÉOGRAPHIE, ESPACES ET SOCIÉTÉS,
URBANISME



Université
Joseph Fourier 
GRENOBLE

upmf
Grenoble
Université Pierre-Mendès-France
Sciences sociales & humaines

> Les objectifs de la licence

La licence « Géographie et aménagement » permet aux étudiants de se constituer une culture générale solide et de maîtriser un socle commun de savoirs et de savoir-faire propres aux différents métiers du territoire, complété par une immersion en milieu professionnel lors du stage obligatoire.



> Formation

Le cursus s'organise en 3 années et 6 semestres. Les enseignements sont pluridisciplinaires tout au long du parcours, mais la spécialisation débute dès le semestre 3. Ainsi, quatre parcours de spécialité sont proposés : « aménagement du territoire », « environnement », « géographie, espaces et sociétés » et « urbanisme ».



> L'organisation de la licence

La licence s'organise de la façon suivante :



1ÈRE ANNÉE :

Découverte. Tous les enseignements sont en tronc commun (approches des espaces et paysages, approches socio-économiques, histoire et analyse de la ville, etc.), et sensibilisent aux métiers propres à chaque champ professionnel (développement territorial, aménagement, urbanisme, environnement, enseignement).



2ÈME ANNÉE :

Orientation. Des parcours spécialisés sont mis en place (50% tronc commun et 50% enseignements de spécialité), notamment avec des ateliers disciplinaires et l'apprentissage des outils adaptés aux disciplines (informatiques et autres).



3ÈME ANNÉE :

Spécialisation. Une plus large place est accordée aux enseignements de spécialité (25% tronc commun et 75% enseignements de spécialité). Un stage professionnel obligatoire au cours de cette année permet aux étudiants d'acquérir une meilleure connaissance du monde professionnel et de faire valoir une première expérience professionnelle.

> Savoir-faire et compétences

La licence « Géographie et aménagement » vise à donner à l'étudiant :

- une culture scientifique sur le fonctionnement des territoires et leurs grands enjeux contemporains : métropolisation, réchauffement climatique, aménagement et développement durable
- un premier socle de connaissances techniques et scientifiques : connaissance des institutions et acteurs, droit, morphologie, histoire, techniques de dessin, géomatique, enquêtes et recueils des données
- une préprofessionnalisation et une culture du « projet » le plus souvent en lien avec une commande des acteurs locaux : ateliers, stages facultatifs et stage obligatoire
- Un apprentissage et un usage de l'anglais adapté au champ de l'aménagement et du développement territorial

LICENCE À L'INTERNATIONAL

Les échanges avec les universités et instituts polytechniques membres des réseaux des deux instituts IGA et IUG en Europe mais également sur d'autres continents sont largement encouragés (échanges Erasmus et d'autres types d'échanges universitaires). De nombreux étudiants étrangers viennent également faire leurs études à la Cité des territoires, participant à l'enrichissement des connaissances et des échanges dans les promotions des étudiants.

